

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3551 - VENDREDI 09 AOÛT 2019

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'UPN emboîte le pas à l'Unikin

À l'issue de l'assemblée générale extraordinaire de restitution de l'Association des professeurs de l'Université pédagogique nationale (APUPN) tenue le 7 août, les professeurs de cette université ont décidé de déclencher, dès le 8 août, leur mouvement de grève. Ce qui a entraîné l'arrêt de la correction des examens ainsi que la suspension de la délibération pour la première et deuxième session 2018-2019.

Les professeurs de l'UPN, qui emboîtent le pas à leurs collègues de l'Unikin, revendiquent le non-respect de l'accord signé avec le gouvernement et s'insurgent, en plus, contre l'acharnement exercé sur leur université quant à l'organisation du troisième cycle. [Page 3](#)



Le site universitaire de l'UPN

INSÉCURITÉ À BENI

Le député Muhindo Nzangi lance un cri d'alarme

L'élu du Nord-Kivu estime que le manque de « stratégie lisible » pour arrêter le génocide ayant cours actuellement à Beni dessert la population de ce coin du pays. Le député national fustige l'attentisme des autorités face aux massacres qui se reproduisent dans ce territoire depuis l'avènement du nouveau régime.

Il suggère au chef de l'État d'envisager, sans tarder, le lancement d'une action d'envergure conjointe entre les Fardc et l'armée ougandaise UPDF, avec des moyens aériens et physiques conséquents pour éloigner, dans un premier temps, l'ennemi des zones urbaines et semi-urbaines. [Page 2](#)



Le député Muhindo Nzangi

ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT PROVISOIRE DE LA PNAT

Les participants mettent en place une commission restreinte



une vue des orateurs à l'atelier de validation du rapport provisoire

MUSIQUE

Grande sortie médiatique du Général Defao ce week-end

Fort attendue, la conférence de presse annoncée par le producteur Jules Nsana, dont la date et le lieu exacts ne sont pas encore connus, est l'occasion offerte au patron de Big Stars, arrivé le 4 août à Kinshasa, de lever le voile sur son long séjour à l'étranger que les mélomanes de Kinshasa n'ont jusqu'ici jamais digéré. Dès lors, ses fanatiques

attendent d'être fixés sur les concerts à venir du chanteur reconnu en son temps aussi comme sacré bon danseur et même sapeur, comme son port vestimentaire de dimanche l'a bien confirmé. Selon son producteur, il est d'ores et déjà planifié une série de productions à Kinshasa et dans une bonne partie des provinces de la RDC. [Page 4](#)



Le général Defao

Les différents acteurs impliqués dans le processus de la réforme de l'Aménagement du territoire sont convenus de mettre sur pied un groupe de travail restreint qui devra intégrer tous les enrichissements et observations dans le rapport provisoire de diagnostic et orientations stratégiques pour l'élaboration de la politique nationale de

l'aménagement du territoire (PNAT). Cette décision a été prise lors de la clôture de l'atelier de validation sur ledit document organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement du 6 au 7 août à l'hôtel Memling. [Page 3](#)

INSÉCURITÉ À BENI

Le député Muhindo Nzangi interpelle les autorités

L'élú du Nord-Kivu estime que le manque de « stratégie lisible » pour arrêter le génocide ayant cours actuellement à Beni dessert la population de ce coin du pays.

Le député regrette qu'aucun message de compassion de la part des autorités du pays ne soit exprimé, à ce stade, envers les victimes. L'acteur politique déplore qu'aucun acte de solidarité n'est posé à ce jour en faveur de la population de Beni. Il fustige également l'attentisme des autorités face aux massacres qui se reproduisent dans ce territoire depuis l'avènement du nouveau régime. Dans une correspondance adressée le 8 août au chef de l'État, le député national élu du Nord-Kivu, Muhindo Nzangi Butondo, fait observer que huit mois après son accession à la tête du pays, les massacres des populations civiles ciblées ont repris de l'ampleur à Beni. « Chaque jour ou presque, des villages ou des centres urbains sont attaqués sous un regard impuissant de l'armée débordée et accoutumée à cette situation », a écrit ce député.

Muhindo Nzangi rappelle à Félix Tshisekedi leur combat mené ensemble comme opposants et les reproches faits, en ce temps-là, au président Joseph Kabila à la suite des massacres perpétrés particulièrement à Beni. Et de faire remarquer à l'actuel président de la République que, depuis juin, plusieurs incursions rebelles suivies des massacres odieux se sont re-

produites dans ce territoire. Aucun message de compassion ni un acte de solidarité envers les victimes n'a été, jusqu'à ce jour, posé en faveur des victimes, constate-t-il. Les habitants de Beni attendent, par ailleurs, que soit enclenchée la poursuite contre les forces négatives

compte qu'elles étaient en débandade et débordée. Il interpelle Félix Tshisekedi pour qu'il concrétise cette promesse électorale autant que celle d'établir l'état-major des Fardcsur place à Beni.

Stopper le cycle de violences



Le député Muhindo Nzangi

qui empestent la vie de paisibles citoyens au quotidien. « Jusqu'à présent, on ne voit aucune stratégie lisible pour arrêter ce génocide », a appuyé cet élu du Nord-Kivu dans sa correspondance.

Muhindo Nzangi rappelle, par ailleurs, au chef de l'État sa promesse de relever des troupes puisque, selon lui, il se serait rendu

Le député national suggère au chef de l'État d'envisager, sans tarder, le lancement d'une action d'enver-

de laisser les groupes armés locaux se déployer pour protéger leurs villages, si l'option de l'armée ougandaise pose un problème particulier. « Le temps passe, le bilan macabre du nombre de morts à votre actif s'alourdit, pendant ce temps, les acteurs politiques semblent plutôt préoccupés à occu-

« Chaque jour ou presque, des villages ou des centres urbains sont attaqués sous un regard impuissant de l'armée débordée et accoutumée à cette situation »

per des postes dans le nouveau gouvernement », a regretté le député national. Et d'exhorter le chef de l'État à prendre des décisions urgentes en vue de stopper le génocide qui se profile contre le peuple de Beni.

Journée ville morte pour fustiger l'insécurité

Le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha/Beni) appelle toute la population de la ville et territoire de Beni à observer, ce vendredi 8 août, une journée ville morte en vue de prouver leur solidarité envers les victimes de l'insécurité qui sévit dans ce coin du pays. Cet appel de la Lucha, contenu dans son communiqué rendu public le 8 août, fait suite au énième « massacre » perpétré la nuit du mercredi 7 août dans la localité de Mbau par des assaillants armés qui ont tué près de six personnes. Ce mouvement citoyen dit, en outre, condamner, d'une part, cette énième tuerie et, d'autre part, le « silence » des autorités qui tardent à trouver des solutions idoines pour juguler cette insécurité. À la place d'une action militaire d'envergure, fait observer la Lucha, les autorités nationales semblent se préoccuper du partage des postes politiques. Ces jeunes du mouvement Lucha annoncent, en mémoire des victimes des atrocités, un regroupement funéraire le lundi 12 août au rond-point Nyamwisi.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CLÔTURE DE L'ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT PROVISOIRE DE LA PNAT

Les participants mettent en place une commission restreinte

Les différents acteurs impliqués dans le processus de la réforme de l'aménagement du territoire sont convenus à mettre sur pied un groupe de travail restreint qui devra intégrer tous les enrichissements et observations dans le rapport provisoire de diagnostic et orientations stratégiques pour l'élaboration de la politique nationale de l'aménagement du territoire (PNAT). Cette décision a été prise lors de la clôture de l'atelier de validation sur ledit document organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville en collaboration avec le Pnud du 6 au 7 août à l'hôtel Memling.

Le rapport provisoire de diagnostic et orientations stratégiques pour l'élaboration de la PNAT élaboré et présenté par les firmes internationales Studi et Idea Consult n'a pas été adopté au terme de l'atelier de validation organisé à cet effet. Les participants ont recommandé aux experts de ces deux firmes d'élaborer une proposition de la structure du rapport provisoire tout en intégrant toutes les contributions formulées lors de l'atelier de validation.

Les deux firmes internationales Studi et Idea Consult ont été recrutées par le Pnud, dans le cadre du processus de la réforme de l'aménagement du territoire, pour élaborer la PNAT, la loi-cadre sur l'aménagement du territoire, le schéma national de l'aménagement du territoire et les guides méthodologiques pour

l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire.

La commission restreinte ainsi mise sur pied est composée des professeurs d'université, des experts des firmes Studi et Idea Consult, des représentants du Fond national pour la réduction des émissions dues à la déforestation de à la dégradation, des directeurs du Secrétariat général à l'Aménagement du territoire, des conseillers du ministère de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, des experts de la cellule d'appui à la réforme de l'aménagement du territoire et le secrétariat technique.

Cette commission qui se réunit ce vendredi 9 août au ministère de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville aura pour tâche de revoir le rapport provisoire



Une vue des orateurs à l'atelier de validation du rapport provisoire PNAT

de la PNAT du point de vue forme et fond. Après cette mise en commun, ce rapport fera une fois de plus l'objet d'un atelier pour sa validation. Au cours de l'atelier de validation du rapport provisoire de la PNAT, plusieurs participants dont les professeurs d'universités, les ministères sectoriels, la société civile et les partenaires intervenant dans le domaine de l'aménagement du territoire

ont apporté leurs contributions pour enrichir ce document combien important pour le pays, dans la mesure où elle orientera la politique nationale en matière d'aménagement du territoire.

Des observations et enrichissements formulés ont notamment porté sur la structure du rapport, la vision de l'aménagement du territoire qui doit être globale, transversale et multisectorielle ;

la définition claire des orientations stratégiques, l'analyse structurée d'autres politiques sectorielles, la prise en compte des axes stratégiques de la réforme foncière en cours ; l'intégration de l'aménagement du territoire et le processus Redd dans le Plan national stratégique de développement et les plans provinciaux.

Blandine Lusimana

UPN

Les professeurs emboîtent le pas à leurs collègues de l'Unikin

Le mouvement de grève déclenché le jeudi 8 août a entraîné l'arrêt de la correction des examens ainsi que la suspension de la délibération de la première session pour les classes montantes et de la deuxième session 2018-2019.

À l'issue de son assemblée générale extraordinaire de restitution le 7 août, l'Association des professeurs de l'Université pédagogique nationale (APUPN) a décidé de commencer, dès jeudi 8 août, de faire la grève. Les professeurs de l'UPN, qui emboîtent le pas à leurs collègues de l'Unikin, revendiquent, eux également, le non-respect de l'accord signé avec le gouvernement et s'insurgent, en plus, contre l'acharnement sur leur université quant à l'organisation du troisième cycle.

Dans une déclaration lue à l'issue des assises par son président, le Pr Raoul Ekwampok, l'APUPN note aucune avancée significative sur les principales revendications des professeurs et du personnel de l'Enseignement supérieur et universitaire, d'après le rapport lui présenté par son délégué en pourparlers avec le gouvernement. Dans leurs revendications, ces enseignants des universités réclament, entre autres, le paiement de trop perçu sur le crédit des véhicules consenti par le gouvernement, le paiement du manque à gagner de 2017 et 2018,

la régularisation de la situation des professeurs et du personnel impayés, etc.

Après ce constat, cette association, qui se dit rester ouverte à toute discussion, annonce, par conséquent, la reprise de sa grève qui a été suspendue. Cette décision a comme effet d'entraînement notamment l'arrêt de la correction d'examens ainsi la suspension de la délibération de la première session pour les classes montantes et de la deuxième session 2018-2019.

Un vice de procédure à l'actif du cabinet Tshisekedi

L'APUPN dénonce le vice de procédure et se porte en faux contre la commission ad hoc instituée par le directeur du cabinet du chef de l'État, suspendant tacitement le troisième cycle au sein de cette institution d'enseignement universitaire. Cette association a également fustigé le comportement qu'elle qualifie d'irrévérencieux du directeur du cabinet adjoint du chef de l'État, Kolengele Eberende, envers les professeurs.

Lucien Dianzenza

MINES

La RDC perdra jusqu'à quinze pour cent de ses recettes d'ici à 2020

Les perspectives s'assombrissent pour le pays à la suite de la baisse des prix des matières premières, selon le dernier rapport du ministère national chargé du secteur. Il s'agit des recettes qui proviennent essentiellement de la quotité de la redevance minière et des droits superficiaires.

Le miracle tant attendu pour démarrer l'actuelle législature n'aura finalement pas lieu, du moins dans le secteur très stratégique des mines. Au lieu d'une augmentation des recettes minières, c'est bien le contraire qui va se produire. De manière officielle, le ministère des Mines vient d'annoncer son incapacité à mobiliser les 308 millions de dollars américains établis dans les prévisions de recettes de l'exercice 2019. Le niveau est revu considérablement à la baisse, soit 274 millions de dollars américains. Cela représente tout de même une réduction d'environ 48 millions dollars américains (14,95 %).

Avec cette annonce, l'on comprend que le secteur minier ne sera d'aucun secours au gou-

vernement de la République pour cet exercice. Il s'impose une urgence de mobiliser les moyens nécessaires pour répondre aux vastes besoins du pays. Toutefois, l'on parle de la perception, pour le compte de la redevance minière, de 484 millions dont 242 millions versés au pouvoir central et 242 millions restants aux provinces et autres entités territoriales décentralisées en termes de rétrocession.

Dans ce document, le ministère des Mines n'a pas caché l'incidence néfaste de la chute des prix sur les recettes minières. Depuis le début de l'année, le pays a produit environ 1 100 tonnes de cuivre. Actuellement, la tonne de ce minerai se négocie à 26 000 dollars américains. Quant au cobalt, nous le disions déjà

dans notre dernière livraison, le prix de la tonne a connu une réduction de près de 40 %. Le minerai se négocie à environ 35 000 dollars américains la tonne. Pour le premier semestre 2019, le service d'assiette a réalisé 143 millions de dollars américains. Quant au second semestre, il sera possible de mobiliser 125 millions de dollars américains. La comparaison avec le budget 2019 voté au Parlement indique clairement une perte des dizaines de millions de dollars américains.

Par ailleurs, le ministère des Mines évoque aussi sa plus grande inquiétude sur une autre contrainte majeure. En effet, la situation va continuer à déprimer davantage avec la fermeture prochaine des mines de Mutanda Mining dans le Lualaba. L'arrêt de la production de cobalt du géant suisse Glencore va peser lourdement sur le budget de l'État.

Laurent Essolomwa

MUSIQUE

Grande sortie médiatique du Général Defao ce week-end

Fort attendue, la conférence de presse annoncée par le producteur Jules Nsana, dont la date et le lieu exacts ne sont pas encore connus, est l'occasion offerte au patron de Big Stars, arrivé le 4 août à Kinshasa, de lever le voile sur son long séjour à l'étranger que les mélomanes de Kinshasa n'ont jusqu'ici jamais digéré.

La rumeur largement répandue sur le prétendu exil de l'interprète du tube *Amour scolaire* a été démentie. Defao qui s'attendait sûrement à cette question cruciale des journalistes venus l'accueillir y a répondu sans détours. En effet, déjà questionné à ce sujet le mois dernier lors d'un entretien avec la radio Top Congo, où il avait affirmé alors que « rien ne l'empêchait de rentrer au pays ». Il a donc soutenu une fois de plus n'avoir jamais eu maille à partir avec l'ex-président Kabila. Le quotidien La Prospérité a dans ses lignes repris la réponse de Defao à un chroniqueur musical désireux de lever le voile sur le sujet. « Je vous ai toujours dit que personnellement, je n'ai jamais



Le Général Defao à son arrivée à Kinshasa

connu l'ex-président Kabila autrement que comme fils de Mzee Laurent Désiré Kabila et notre chef de l'État qui a fait ses preuves durant son

« règne », a rapporté le journal. Venu du Kenya après avoir séjourné vingt et un an loin de sa mère patrie posant ses valises en Tanzanie, en Ouganda et

en Côte d'Ivoire, le chanteur Lulendo Matumona, plutôt des mélomanes sous le nom de Defao ou encore Général Defao a reçu un accueil chaleureux à son arrivée à l'aéroport international de N'Djili. Certains fans et mélomanes de Kinshasa n'ont pas attendu sa première sortie médiatique pour le voir, question de se rassurer par eux-mêmes de son retour au pays. Ravis de cette venue dans la capitale reportée à maintes reprises, ils l'ont apprécié à sa juste mesure.

Dès lors, ils attendent d'être fixés sur les concerts à venir du chanteur reconnu en son temps aussi comme sacré bon danseur et même sapeur, comme son port vestimentaire de dimanche l'a bien confirmé. Le souvenir de la star dont les talents musicaux avaient autrefois séduit la scène musicale locale ne demande qu'à être ravivé à la faveur des shows qu'il est venu offrir au public et pas seulement celui de la capitale. En effet, selon son producteur, Jules Nsana, il est d'ores et déjà planifié une série de productions à Kinshasa

et dans une bonne partie des provinces de la RDC.

Par ailleurs, il semble que Kinshasa, contrairement à certaines autres contrées du pays, à l'instar de Lubumbashi, déjà avait eu de recevoir Defao sur leurs scènes. La capitale avait jusqu'alors eu du mal à prendre son mal en patience, ne digérant que trop mal cette longue absence de l'ex-sociétaire de Choc Stars. De nombreux mélomanes sont donc d'avis que le « Général » devrait tout de même expliquer à ce sujet. Pour beaucoup, le démenti servi à l'aéroport n'est pas convaincant, surtout à l'entendre confirmer : « J'étais déjà à Lubumbashi. J'ai presté à un mariage. J'ai même fait plus de huit mois dans la province orientale. J'ai sillonné beaucoup de provinces. Je venais régulièrement au Congo ». Ces propos rendus par le quotidien cités précédemment laissent encore planer un doute sur les raisons réelles des reports de sa venue à Kinshasa.

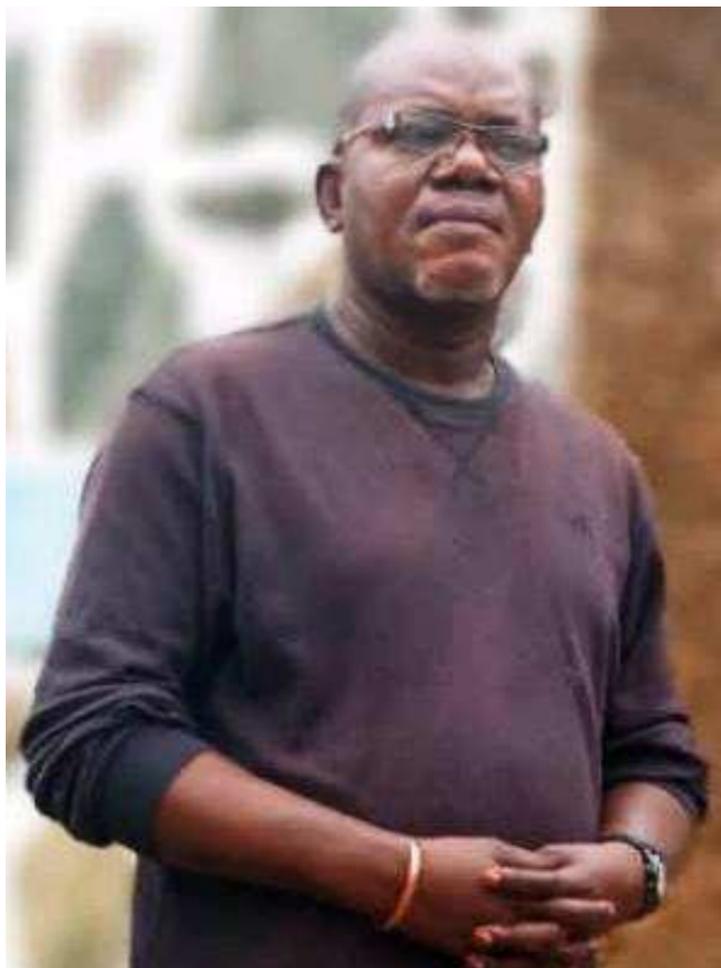
Nioni Masela

PRESSE SPORTIVE EN DEUIL

Brutale disparition de Jean-Claude Lomboto à Kinshasa

On ne pourra plus le lire. Le journaliste sportif Jean-Claude Lomboto Bokama est décédé dans la soirée du mercredi 7 juillet à Kinshasa.

Alors qu'il était en route avec d'autres journalistes en direction du village Vénus à Bibwa avant de se rendre à Bandundu dans le cadre de la couverture du septième Tour cycliste international de la RDC, il est descendu au niveau du Pont Matete pour se soulager. Et un véhicule l'a écrasé. « Il est 20h lorsque nous sommes embarqués dans le véhicule d'un confrère vers Mikondo où on devait prendre un autre confrère vers le lieu du reportage. Arrivés au niveau de Ma Crevette, Vieux JC voulait se soulager. Nous lui avons dit d'attendre un peu, le temps de dépasser le saut de mouton et les embouteillages. Le confrère Lomboto a insisté, voulant même ouvrir la portière parce que le besoin se faisait pressant. C'est ainsi que nous nous sommes arrêtés, et le vieux est descendu. Au lieu de se



JC Lomboto n'est plus

soulager juste à côté, il a préféré traverser la chaussée. C'est en voulant nous rejoindre qu'il sera fauché par un véhicule roulant

à vive allure...», a raconté à l'Agence congolaise de presse (Acp) un journaliste témoin du tragique événement. JC Lomboto est décé-

dé sur le coup. Et la nouvelle du drame s'est rapidement répandue au sein de la corporation à travers les réseaux sociaux.

Jean-Claude Bokama Lomboto faisait déjà figure de l'un des sages de la presse sportive nationale. C'est un professionnel consciencieux et expérimenté qui tire ainsi sa révérence. Né le 26 août 1959 et ancien de l'ex-Institut des sciences et techniques de l'information (Isti) -actuel Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic)-, Jean-Claude Lomboto avait travaillé au quotidien « Elima » du feu Thy-René Essolomwa Nkoy Ea Linganga à la fin des années 1980. « JC Lomboto, Mukaku Lalabi et Raph Mukendi étaient des jeunes journalistes sportifs talentueux issus de l'Isti et recrutés par Elima. Je me souviens lors d'un match de football loisir, une équipe des journalistes et celle des policiers, JC Lomboto s'est fracturé la jambe », a rappelé Angelo

Mobateli, un vieux routier de la presse écrite congolaise. Ces trois jeunes plein d'avenir ne sont plus de ce monde désormais. « Papa appréciait beaucoup JC Lomboto qui produisait de très bons dossiers sportifs dans l'édition spéciale du dimanche d'Elima », a témoigné Laurent Essolomwa, journaliste au Courrier de Kinshasa et fils du feu Thy-René Essolomwa.

Jean-Claude Lomboto a également travaillé pendant une bonne période à l'ex-quotidien Le Palmarès et du magazine de sport et musique « Visa 2000 » du feu Lady Luya, avant de s'occuper des pages sportives du quotidien La Tempête des tropiques. Jusqu'à sa disparition, le vieux JC Lomboto était président de la commission de presse de la Ligue nationale de football et membre de la Direction de communication de la Fédération congolaise de football association. Il disparaît à neuf jours de ses 60 ans. Que son âme repose en paix.

Martin Engimo

DÉMISSION D'IBENGE

Les hommages de Bakambu, Kebano, Ilunga Hérita et Oualembo

Florent Ibenge a remis, le mercredi 7 août, sa démission du poste de sélectionneur des Léopards de la RDC au président de la Fédération congolaise de football (Fécofa), Constant Omari. Son départ a suscité des réactions.

Très rapidement après l'annonce de son départ, Cédric Bakambu a, à travers les réseaux sociaux, réagi. « *Chacun aura en mémoire qu'il y a un avant et un après Florent Ibenge en sélection. Faire passer l'intérêt du pays, du collectif avant ses intérêts privés. C'est ce que nous devons transmettre à nos générations futures, c'est ce que fait M. Ibenge avec cette décision courageuse* », a-t-il déclaré. L'attaquant de Beijing Gouan désormais entraîné par Bruno Genesio (ancien coach de Lyon) s'est rappelé de ses débuts en sélection sous la férule de Florent Ibenge. « *Lors de mes premiers pas en sélection nationale, le coach Ibenge était là pour m'accueillir avec bienveillance et professionnalisme. Nous avons partagé, le coach, mes coéquipiers et moi de belles années avec le même but : hisser haut les couleurs de notre belle nation* », s'est souvenu Cédric Bakambu qui n'est pas surpris de cette décision. En effet, le joueur formé à Sochaux en France indiquait récemment dans une interview



exclusive accordée à Sofoot.com : « *Lorsqu'un joueur est mauvais, on le remplace. Je pense qu'il devrait en être de même à tous les niveaux, que ce soit pour les entraîneurs ou pour les responsables de la fédération. Le football de haut niveau réclame de l'exigence à tous les niveaux, avec des remises en question à tous les postes. Et aujourd'hui, à titre personnel, je pense que Florent Ibenge n'est plus l'homme de la situation, même si je n'oublie pas qu'il a fait du très bon travail à la tête de la sélection. Lorsqu'il a été nommé, l'équipe était au plus bas et il l'a menée à la troisième place de la CAN en 2015, puis en quarts en 2017. Mais aujourd'hui la sélection ne progresse plus. Pour passer un cap, je pense que nous devons renouveler le staff. À sa décharge, il faut aussi*

dire que Florent Ibenge n'a pas été aidé, dans le sens où il n'a pas forcément été mis dans les meilleures conditions. En plus de la sélection nationale, il doit s'occuper de son club, l'AS Vita, qu'il entraîne également. Donc, il manque de temps... » Outre Bakambu, le milieu offensif international Neeskens Kebano de Fulham en Championship (D2 anglaise) a lui aussi remercié, toujours à travers les réseaux sociaux, Florent Ibenge pour les cinq passés à la tête du staff technique de la RDC. « *Un grand merci à vous, tout d'abord pour m'avoir permis de porter le maillot du pays de mes ancêtres, et ensuite, malgré la dernière non-convocation pour la CAN, d'avoir toujours cru en moi. Vous avez su apporter votre pierre à l'édifice et les résultats ont souvent été là. Mes frères*

et sœurs, ensemble soyons humbles et surtout reconnaissants ». C'est l'expression de son hommage à l'ex-sélectionneur des Léopards. En fait, Neeskens Kebano figure parmi les binationaux qui ont accepté d'endosser le maillot de la RDC sous Florent Ibenge. Ancien latéral gauche des Léopards et de Saint-Étienne et Toulouse en France, de Westham en Angleterre, Hérita Ilunga Nkongolo a eu également des mots d'hommage. « *Je voudrais rendre hommage à*

des footballeurs du Congo, affilié à la Fifpro-section Afrique, le syndicat international des joueurs professionnels), et de la commission technique et développement de la Confédération africaine de football. Membre du staff technique des Léopards de moins de 23 ans, l'ancien latéral international Christopher Oualembo a congratulé Ibenge qui l'a emmené à la Coupe d'Afrique des nations 2015 en Guinée équatoriale où la RDC avait obtenu la médaille de bronze.



cet homme pour le parcours qu'il a réalisé à la tête des Léopards de la RDC. Ça n'a pas toujours été simple mais tu as toujours montré ton amour et ton dévouement pour ce maillot. Bravo Flo, bonne chance pour la suite et merci pour tout », a écrit Hérita qui œuvre aussi à l'Union

« Bravo pour le travail accompli, les résultats obtenus et merci pour les moments de joie vécus ensemble. Tu resteras dans l'histoire du football congolais. Je te souhaite le meilleur. Ibenge Coaché ! Matondo », a-t-il griffonné sur les réseaux sociaux.

Martin Engimo

ADIAAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



TERRORISME

Les pays du Lac Tchad coordonnent leurs renseignements

Le Niger, Nigeria, Tchad et Cameroun et leurs alliés occidentaux se sont accordés, le 7 août, à Niamey, à conjuguer leurs efforts en la matière, pour lutter plus efficacement contre les djihadistes de Boko Haram, a-t-on appris.

« L'accent est mis sur l'intégration qui met en évidence le rôle crucial que le renseignement joue dans la définition de l'action militaire », a expliqué la contre-amirale américaine Heidi Berg, lors d'une rencontre de deux jours regroupant des responsables des services de renseignement de la Force multinationale (Niger, Nigeria, Cameroun, Tchad, Bénin), des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de France.

Heidi Berg a invité les pays touchés par les attaques de Boko Haram ainsi que d'autres Etats à prendre de nouvelles dispositions pour contrer les menaces terroristes.

« Ensemble, nous pourrions mieux faire progresser notre compréhension des menaces, renforcer notre capacité à partager des ressources et notre expertise, et organiser et concentrer nos forces dans un but commun », a-t-elle souligné.

Le Niger, le Cameroun et le Tchad « ont élargi » leur « capacité de collecte d'informations », grâce à des aéronefs Cessna 208 offerts par son pays, « bien que chacun ait adopté une approche différente » sur leur utilisation, a fait remarquer la contre-amirale américaine. Et appelant les pays concernés à arrêter les excursions de la secte islamiste dans leurs pays respectifs, Heidi Berg a demandé aux dirigeants des Etats concernés d'« exploiter la plateforme de collecte et d'autres plateformes (...) contre des ennemis régionaux » que sont « les groupes extrémistes violents de la région du Lac Tchad, en particulier l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest et Boko Haram ».

Un expert présent à la rencontre a évoqué à la presse le bien-fondé de la rencontre de la capitale nigérienne. « On est venu pour échanger nos informations. Les avions Cessna américains nous ont beaucoup permis, ces derniers temps, de filmer, de traiter certaines positions de l'ennemi », a-t-il relevé.

La Force mixte multinationale opère depuis 2015 dans le bassin du Lac Tchad contre Boko Haram. Malgré sa présence, le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a regretté le fait qu'« en dépit des opérations » militaires déjà menées, le groupe djihadiste fait toujours « preuve d'une résilience » que les troupes régionales « doivent briser coûte que coûte ».

Nestor N'Gampoula

SOUDAN

Le pouvoir et les leaders de la contestation engagés à faire réussir la transition

Les deux camps vont travailler ensemble afin de parvenir, dans les délais requis, à l'établissement d'un pouvoir civil, a indiqué le numéro 3 du département d'Etat américain, David Hale.

Le responsable américain qui séjournait à Khartoum, s'exprimait ainsi après s'être entretenu avec le chef du Conseil militaire au pouvoir, le général Abdel Fattah al-Burhane, des leaders de la contestation et des membres de la société civile. « J'achève ma visite après avoir entendu de très fortes promesses d'engagement de la part de tous les gens que j'ai rencontrés pour faire marcher l'accord sur la transition », a dit David Hale, lors d'une conférence de presse à Khartoum.

« L'Amérique est pleinement engagée à aider la transition au Soudan vers un gouvernement dirigé par les civils, qui reflète la volonté du peuple soudanais », a-t-il ajouté, en qualifiant l'accord intersoudanais paraphé, le 4 août, d'« historique ».

Le document prévoit l'établissement d'un Conseil souverain qui devra mener, avec un Parlement et un gouvernement, la transition pendant un peu plus de trois ans.

L'accord salué par la communauté internationale, doit

être formellement signé, le 17 août. Quant aux membres du Conseil souverain, qui doit compter cinq militaires et six civils, ils doivent être désignés le 18 août, le Premier ministre le 20 août, et les membres du gouvernement le 28 août, selon un des meneurs de la contestation, Monzer Abou al-Maali. Les Soudanais espèrent qu'avec la signature de l'accord, par les deux camps, le pays va effectivement renouer avec la paix parce que, depuis le 19 décembre, cet Etat était secoué par un mouvement de contestation - initialement contre le triplement du prix du pain - qui a entraîné, le 11 avril, la chute du président Omar el-Béchir, avant de se mobiliser contre les militaires l'ayant remplacé au pouvoir.

Après des mois de pourparlers régulièrement interrompus par des violences, comme la dispersion meurtrière, le 3 juin, d'un sit-in devant le Quartier général de l'armée à Khartoum, un accord global a finalement été trouvé.

Notons, pour rappel, que le Conseil militaire de transition est au pouvoir depuis la destitution, le 11 avril, du président Omar el-Béchir par l'armée sous la pression du mouvement de contestation lancé, le 19 décembre, dans un climat de crise économique aiguë.

N.N'G.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les champions du Maghreb et de l'Afrique pour l'Internet 4G

Le Maroc vient en tête, en termes d'accès à l'Internet 4G et le deuxième en Afrique, après le Sénégal, à en croire un rapport du cabinet britannique.

Dans son dernier rapport sur l'accès aux données mobiles, le cabinet britannique OpenSignal a indiqué que le royaume chérifien occupait la seconde place, en termes de performance et de disponibilité de la 4G sur le continent.

Le Maroc arrive ainsi derrière le Sénégal, devançant l'Afrique du Sud. La Tunisie et l'Algérie sont respectivement classées aux cinquième et dixième places.

Selon OpenSignal, le Sénégal a obtenu 77,2%, suivi du Maroc (76,8%) et de l'Afrique du Sud (75,9%). La Tunisie et l'Algérie ont obtenu respectivement 71,8% et 56,5%. Le même rapport a souligné que le royaume chérifien dépassait certains marchés bien plus avan-

cés dans « un domaine largement dominé par la Corée du Sud, le Japon et la Norvège à l'échelle mondiale ».

S'agissant de la vitesse de téléchargement des données mobiles, le rapport fait ressortir que le Maroc figure à la troisième place avec 11,2 Mbps (Méga bytes par seconde), derrière la Tunisie (13,4 Mbps) et l'Afrique du Sud, à la première place avec 15 Mbps. L'Algérie, en dixième place, a une vitesse moyenne de téléchargement de seulement 3,1 Mbps.

Le Maroc est également en tête des pays du Maghreb, en matière de débit Internet. Selon une étude réalisée par le site britannique spécialisé Cable, le royaume chérifien se trouve à la 100e place sur 207 pays, loin devant la Tunisie qui arrive à la 114e, la Libye (116e), l'Algérie (182e place) et la Mauritanie, à la 204e place.

Noël Ndong

VIP 50.000F
STD 25.000F

Election
MISS MAMAN TOUBBY
Kafoukafoueeh !

Défilé jusqu'au Maillot de bain

Le 09 Août 2019
à 19h00
AU PAVILLON JOSEPHINE
en face du Stade Félix Eboué
Foto-Foto
Tél: 01 828 28 28 / 06 915 17 74
Votez sur 01 828 28 28

Bégué, BUN, LES OPERATIONS PUE MAAZAVALL, MAGASIN, L'UN, L'UN, L'UN

TUNISIE

Le taux d'indépendance énergétique continue de baisser

Représentant le ratio des ressources disponibles du pays en énergie primaire par rapport à la consommation, le taux d'indépendance énergétique de la Tunisie s'est creusé pour Citant son rapport annuel récemment dévoilé pour 2018, l'ETAP explique que l'aggravation du déficit énergétique provient d'une part de la baisse de 4,6% des ressources disponibles en énergie primaire (pétrole et condensat, GPL et gaz naturel), et d'autre

part de la hausse de 1,4% de la consommation d'énergie primaire, notamment le gaz naturel et les produits pétroliers. À noter dans ce sens que la part du déficit énergétique par rapport au déficit commercial de la Tunisie a grimpé de 5,8% en 2010 à 32,4% au cours de l'exercice 2018. «Ceci peut affecter la balance des paiements et par conséquent les avoirs en devises et la valeur de la monnaie tunisienne», toujours selon le rapport de

l'ETAP. La même source fait remarquer que la subvention énergétique en Tunisie «n'a cessé de grimper au cours de la présente décennie (...), une subvention multipliée par 5 en 2018 par rapport à 2010, d'autant plus qu'elle a enregistré une hausse de sa part dans la subvention totale de 37% en 2010 à 55% en 2018, avec un pic en 2013 de 68%».

Le principal établissement énergétique public, sous

tutelle du ministère de l'Industrie, confirme que la subvention énergétique, «qui ne bénéficie aux couches nécessiteuses qu'à raison de moins de 20%, s'effectue aux dépens des subventions plus urgentes (santé, produits de base...) ou des dépenses de développement régional, d'investissement public et d'emploi».

Les experts de l'ETAP pensent que les remèdes adoptés pour réduire ce déficit, dont des augmentations successives

des prix (carburant, électricité...), «se sont avérés non seulement inefficaces, mais plutôt sources de troubles sociaux qui peuvent affecter la paix sociale», peut-on lire dans le rapport.

Par conséquent, la maîtrise du déficit énergétique en Tunisie devient désormais «une nécessité plutôt qu'un choix : ceci n'est possible qu'à travers la détection de son ampleur ainsi que ses origines, après quoi il faut apporter les solutions appropriées».

LAC TCHAD

Vers une intégration des renseignements face à Boko Haram

Les responsables des armées des pays membres de la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT, Niger, Nigeria, Tchad et Cameroun), ainsi que du Bénin, se sont réunis mardi à Niamey pour discuter d'une bonne intégration des renseignements face à Boko Haram, a appris Xinhua de source officielle nigérienne. Pendant l'atelier sur le renseignement de la région du lac Tchad de 2019, qui a pour thème «l'intégration des renseignements aux opérations» et dure deux jours, les délégations vont aborder des thèmes pertinents tels que l'analyse des menaces, l'identification des lacunes, la collecte des renseignements et sa nécessaire intégration dans les opérations. Le chef d'état-major adjoint des armées du Niger, le général Ibrha Boulama Issa, qui a présidé mardi l'ouverture de l'atelier, a déclaré qu'«il est plus qu'indispensable que les renseignements et les opérations communiquent davantage afin d'accroître le potentiel et les chances de succès face à un ennemi de plus en plus sournois, souvent diffus et faisant montre

de résilience».

Selon les estimations des médias, le mouvement Boko Haram fait plus de 27000 morts et plus de 2,6 millions de déplacés dans cette région depuis 2009.

Au Niger, c'est la région de Diffa (sud-est, frontalière du Nigeria) qui est le théâtre, depuis plus de quatre ans d'attaques meurtrières de la secte terroriste à partir de ses positions nigérianes, qui ont fait des centaines de victimes civiles et militaires nigériens et des milliers de déplacés du Niger et du Nigeria.

«La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violents nécessite donc non seulement une bonne coordination inter-agences et interinstitutionnelle, mais également une synergie d'actions entre les chaînes de commandement, opération et renseignement», a-t-il estimé.

L'objectif de l'atelier vise à renforcer le développement des capacités institutionnelles des différentes armées en présence et la nécessaire synchronisation des efforts en opération, avec un personnel mieux formé et plus professionnel.

L'Ouganda durcit ses mesures d'inspection du transport aérien

Le président ougandais, Yoweri Museveni, a avalisé une nouvelle loi qui donnera davantage de pouvoirs à l'Autorité de l'aviation civile de l'Ouganda (UCAA).

Dans un communiqué publié mardi soir, l'UCAA a déclaré que la nouvelle loi habilite et accorde un accès sans restriction à ses agents pour inspecter sans préavis les aéroports, les locaux des exploitants aériens et les avions. «Il prévoit également des sanctions prononçables sur place, entre autres, pour améliorer la sécurité et l'efficacité dans la fourniture des services», ajoute le communiqué. En vertu de l'ancienne loi, les ins-

pecteurs devaient d'abord demander la permission aux exploitants aériens et aux aéroports avant de se rendre dans leurs locaux pour une inspection de routine. Selon l'UCAA, ces anciennes dispositions auraient compromis les résultats du pays dans le cadre d'audits antérieurs de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) relatifs à la législation sur l'aviation.

L'UCAA a noté que ces changements, ainsi que d'autres, visent à assurer l'harmonisation des réglementations et des pratiques de l'Ouganda avec la pratique universelle de par le monde.

Xinhua

Les BRICS créent une nouvelle succursale institutionnelle pour renforcer la coopération sur les TIC

L'Institut des réseaux du futur des BRICS a établi sa succursale en Chine, à Shenzhen, le pôle technologique du pays, dans la province chinoise du Guangdong (sud), afin de promouvoir davantage la coopération mondiale en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC).

La nouvelle succursale, lancée mardi, donnera la priorité à la coopération internationale sur les nouvelles architectures réseau, les communications mobiles de nouvelle génération, l'Internet industriel, l'intelligence artificielle, l'Internet des véhicules et la cybersécurité. Chen Zhaoxiong, vice-ministre de l'Industrie et des Technologies de l'information, a déclaré que le nouvel institut avait une grande importance pour approfondir la coopération entre les membres des BRICS et d'autres pays en développement, promouvoir l'application innovante des technolo-

gies des réseaux du futur et dynamiser l'économie numérique.

Selon le plan de développement, la nouvelle succursale institutionnelle mettra en place un mécanisme d'innovation ouvert, construira une plateforme d'innovation technologique industrielle, et établira un groupe de réflexion de haut niveau dans le domaine des TIC.

Elle utilisera pleinement les ressources des marchés national et international pour promouvoir une coopération globale sur la recherche de politiques, la construction d'installations et la formation des talents, a déclaré Liu Duo, présidente de l'Académie des technologies de l'information et de la communication de Chine.

La création de l'Institut des réseaux du futur des BRICS a été approuvée en septembre dernier lors de la quatrième réunion des ministres de la Communication des BRICS.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr



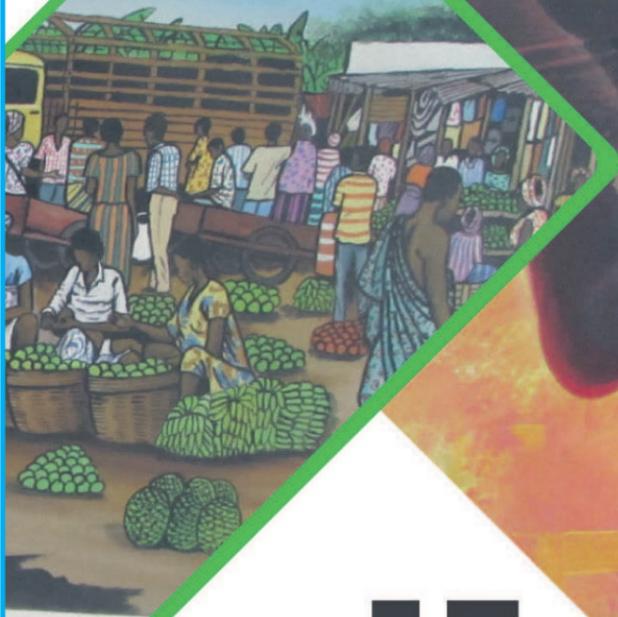
Le Musée Galerie du Bassin du Congo

présente

LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,
en prélude aux festivités du 59^{ème} anniversaire
de l'indépendance du Congo

*Marché du village
Nzimmy B*



*A la recherche du bonheur
Tumbe Chris*

13
du **Août**

Au 12
Octobre 2019

*Les géants de la forêt
Zénon Mosséli*



Musée
du Bassin du **Congo**

Contacts
+242 06 666 70 65
+242 04 411 64 11

Adresse
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



DROITS DE L'HOMME

La CNDH et le HCR désormais liés par un accord de partenariat

La signature de l'accord entre la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a eu lieu le 8 août à Brazzaville. « Nous allons travailler sur la défense et la promotion des droits de l'homme en général et les droits d'asile en particulier », a fait savoir le président de la CNDH, Gabriel Valère Eteka-Yemet. Selon lui, le Congo est un pays hospitalier dans lequel les réfugiés ont été les bienvenus et rassurés de ce que leurs droits sont toujours garantis en terre congolaise. Pour sa part, le représentant du HCR, Modeste Cyr Kouamé, a salué le travail que fait le pays en la matière. Il a rassuré la CNDH de sa disponibilité à honorer ses engagements dans le cadre de ce partenariat qu'il estime fécond.



Les représentants des deux structures brandissant les documents ayant scellé l'accord

Le HCR a, par ailleurs, mis à la disposition de la Commission du matériel informatique qui lui permettra d'optimiser son travail et la série de formation des commissaires. Dans leur collaboration, les deux structures prévoient

des missions de terrain, notamment dans le département de la Likouala où le taux des réfugiés est assez élevé, le Pool et ailleurs où se trouvent les réfugiés sur le territoire national.

Rominique Makaya

CORNE DE L'AFRIQUE

L'UE débloque 50 millions d'euros d'aide humanitaire

Selon la Commission européenne, la bagatelle sera consacrée à aider les populations touchées par la sécheresse dans les pays d'Afrique de l'Est.

« En raison d'une longue période de sécheresse, qui fait suite à deux mauvaises saisons des pluies, près de treize millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence dans la région », a annoncé l'UE dans une déclaration publiée le 7 août. Les fonds serviraient à soutenir les communautés touchées par la sécheresse en Somalie (28 millions de dollars), en Ethiopie (22,46 millions), au Kenya (3,37 millions) et en Ouganda (2,24 millions). Ils fourniront une aide alimentaire d'urgence afin de répondre aux besoins les plus immédiats, ainsi qu'à proposer des services médicaux de base, ou

encore à traiter la malnutrition aiguë sévère chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes ou allaitantes.

Le commissaire européen à l'Aide humanitaire et à la Réaction aux crises, Christos Stylianides, a déclaré dans un communiqué publié à Nairobi que l'UE souhaitait renforcer son soutien aux populations touchées par la sécheresse prolongée qui règne dans la Corne de l'Afrique.

En effet, cette sécheresse prolongée a des conséquences dévastatrices sur les réserves alimentaires et les moyens de subsistance des populations locales, de nombreux habitants de la région s'appuyant essentiellement sur l'élevage et l'agriculture de subsistance pour survivre, a indiqué l'UE.

Yvette Reine Nzaba

COMMERCE AFRIQUE-ETATS-UNIS

Abidjan a abrité le 18^e forum de l'Agoa

Réunis dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, du 5 au 6 août, Américains et Africains ont planché sur la relance de leurs échanges commerciaux en berne.

Le 18^e Forum Agoa qui s'est tenu à Abidjan a rassemblé trente-neuf pays africains, les Etats-Unis, l'Union africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Les Etats-Unis sont le troisième partenaire commercial de l'Afrique, derrière l'Union européenne et la Chine. À Abidjan, les Etats-Unis et l'Afrique subsaharienne se sont penchés sur l'échec de la loi américaine Agoa (l'African Growth and Opportunity Act - Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique), qui en éliminant les taxes douanières

devait booster les échanges commerciaux avec l'Afrique. Lancée en 2000, l'Agoa « n'a pas changé la donne pour de nombreux pays africains, comme nous l'espérions », a déclaré la représentante adjointe des Etats-Unis au commerce extérieur pour l'Afrique, Constance Hamilton. Malgré l'absence de droits de douanes sur 6500 produits (pétroliers, agricoles, textiles, artisanat...), les échanges commerciaux entre les deux parties patinent. Après avoir quadruplé de 2002 à 2008, où ils avaient atteint cent milliards de dollars, ils ont replongé à trente-neuf milliards de dollars en 2017, selon les chiffres de l'agence de développement américaine USAID. Pendant ce temps, le volume des échanges commerciaux

entre la Chine et l'Afrique est monté régulièrement pour atteindre les 170 milliards de dollars en 2017.

Echec de l'industrialisation

Si le solde des échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique a toujours été bénéficiaire pour cette dernière, ces résultats restent « faibles », juge Constance Hamilton. De plus, les produits pétroliers représentent les deux tiers des exportations africaines vers les Etats-Unis, alors que l'ambition du programme Agoa était de diversifier les échanges pour aider à l'industrialisation de l'Afrique subsaharienne, a-t-elle souligné. Dans le secteur textile, l'Afrique n'exporte que pour 1 milliard \$ par an vers les Etats-Unis, soit à peine plus de 1% du

total des importations américaines de ce secteur.

Un potentiel en-dessous

« L'évolution des échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis reste largement en dessous du potentiel », a déclaré également le ministre ivoirien du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba. Il a souhaité « un bond quantitatif et qualitatif ». Pour le président ivoirien, Alassane Ouattara, « il faut identifier les moyens de renforcer les opportunités commerciales offertes par l'Agoa (pour) tirer pleinement profit de l'accès au marché américain », qui souhaite tripler les exportations de son pays vers les Etats-Unis (de 1 à 3,5 milliards de dollars) d'ici 2025, date où ce programme prendra fin. Il a

invité les Américains à investir davantage en Afrique subsaharienne. Cette zone n'attire qu'à peine 1% des investissements américains dans le monde, a-t-il souligné. Insuffisant pour contrebalancer la Chine qui consacre 3% de ses investissements extérieurs au continent. Pour le représentant adjoint au Commerce américain, Curtis Joseph Mahoney, il est nécessaire pour les Etats-Unis et l'Union africaine de « travailler ensemble » à un « partenariat commercial plus étroit ». Et ce, alors que la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec) a été officiellement lancée début juillet, avec un démarrage effectif prévu en 2020. « Nous espérons, en temps voulu, un accord de libre-échange réciproque », a-t-il dit.

Noël Ndong

SPECTACLE !!!

Davy Kassa et Kingoli Universel en concert live pour la présentation officielle de l'album "Combat spirituel"

Parrain de la soirée: Beethoven Germain Yombo Pella

Date: samedi 10 août 2019

Lieu: salle de spectacle du CNRTV à partir de 15h 30

Groupe invité: Lengueke Ngaré Nouvelle génération

Paf: 1000Fcf; **Vip:** 5000Fcf

Les billets sont disponibles: au Nganda Faignond à Nkombo et à la rue Ndolo vers le Vip Angomo, à Talangai

Contact: 06 991 96 26 / 05 719 95 19 / 06 619 54 82

Venez nombreux admirer le timbre vocal du "petit maître qui est devenu maître"

Les CD et DVD de l'album seront vendus sur place.



PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE MAMAN ISSONGO KIBA ISABELLE

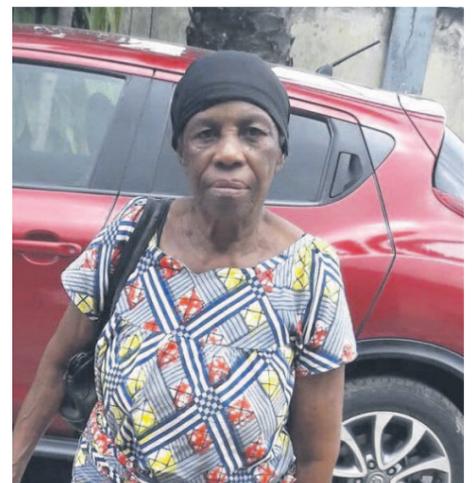
Vendredi 9 août 2019

9 h 00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h00: recueillement au domicile familial sis au n°34 de la rue Niari, Talangai

14h 00: départ pour le cimetière privé Bouka

16h00: retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie



DROITS HUMAINS

Les langues autochtones disparaissent progressivement

Dans le but de sauvegarder le patrimoine linguistique des autochtones, la communauté internationale tire la sonnette d'alarme en choisissant de célébrer, le 9 août, la journée mondiale qui leur est consacrée sur le thème : « Langues autochtones ».

« *Le brassage culturel et linguistique qui se réalise dans les milieux urbains se fait malheureusement au détriment des peuples autochtones* », a fait constater le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga, dans la déclaration du gouvernement à l'occasion de la célébration de la journée internationale desdits peuples. Avec la menace de disparition des langues autochtones, l'humanité entière court le risque de perdre un héritage culturel inestimable. Cette menace est liée, entre autres, à la pauvreté et la précarité accrues dans les zones rurales où vivent les autochtones les poussant ainsi à migrer

vers les zones urbaines où ils sont influencés par le mode de vie et de civilisation bantou. L'on note par ailleurs la déforestation de leur milieu naturel qui les oblige à rechercher le mieux-être dans les grandes agglomérations. Le Congo, a souligné le ministre, fait d'énormes efforts pour sauvegarder ce patrimoine culturel. Il a évoqué, en guise d'illustration, les écoles ORA dans les départements de la Sangha et la Likouala. L'initiative vise en effet à assurer la scolarisation des enfants autochtones des cours préparatoires en langues autochtones. En matière de promotion et de protection des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga est revenu sur les initiatives prises par le gouvernement. Il s'agit des décrets fixant, entre autres, les procédures de consultation et de participation des populations autochtones aux institutions décisionnelles et aux programmes de développement socioéconomique, celui déterminant les moda-



Le ministre de la Justice délivrant le message du gouvernement

lités de protection des biens culturels, des sites sacrés et spirituels des autochtones. Un autre décret précise les mesures spéciales visant à faciliter l'accès de ces populations aux services sociaux et de santé et à protéger leur pharmacopée... Le pays

poursuivra donc l'oeuvre en général et en particulier sous l'aspect évoqué par le thème retenu par la communauté internationale dans le cadre de la célébration de cette année. Rappelons que chaque année, le 9 août commémore la Journée internationale des

populations autochtones. Créée en 1994 par l'ONU, cette journée spéciale est consacrée aux peuples autochtones, à leurs droits humains, à leurs langues, à leur histoire ancienne et à leur riche culture.

Rominique Makaya

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Cergec et Geoconsult s'accordent sur des projets de développement

Le Centre de recherche géographique et de production cartographique (Cergec) et l'établissement privé à caractère industriel et commercial Geoconsult international ont signé un protocole d'accord le 8 août à Brazzaville sur les projets de développement et des actions de formation technique dans leurs différents domaines de compétence.

Le partenariat permettra au Cergec d'avoir accès aux différents produits satellitaires que fournit Geoconsult. La collaboration portera également sur les photographies aériennes, la restitution photogrammétrique, la production des modèles numériques de terrain, la production des plans topographiques, les plans des villes à grande échelle, la cartographie d'occupation des sols... « *Ces connaissances, que l'on ne peut obtenir qu'à partir d'une information géo-référencée, constituent le support incontournable pour la re-*



Les deux partenaires lors de la signature du protocole

cherche de développement au service des besoins primaires des populations », a expliqué le directeur général

de Geoconsult, Jamil Mekawi. Il a, par ailleurs, reconnu que le Cergec a un rôle important à jouer dans le dé-

veloppement du pays en l'aidant à relever plusieurs défis. Geoconsult a déjà réalisé plusieurs projets au Congo.

A l'échelle urbaine la structure à œuvrer à l'élaboration des plans cadastraux pour les localités de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie (Niari), Nkayi (Bouenza), Oyo et Olombo (Cuvette). L'on a, de plus, la couverture au plan national d'une cartographie de base numérique et de la couverture, en images-satellite de très haute résolution d'une centaine d'agglomérations pour le compte du projet de recensement de la population.

Les projets à exécuter dans le cadre du protocole qui vient d'être signé seront exécutés selon les règles les plus modernes de la veille technologique. Le directeur du Cergec, Etienne Paka, a, pour sa part, rassuré que l'accord ne restera pas lettre morte.

Le Cergec jouera donc pleinement sa partition pour la réussite de ce protocole.

R.M.

MINES SOLIDES

Deux sociétés s'unissent pour exploiter le fer à Souanké

Avima Fer et P.W Mining ont signé, le 8 août à Brazzaville, un protocole d'accord en vue d'exploiter conjointement le fer au mont Avima, un riche gisement de fer situé dans le district de Souanké, dans le département de la Sangha, à la frontière du Cameroun et du Gabon.

L'accord a été paraphé par Mr Socrates, promoteur du projet Avima et Léonard P.W Mill, patron de la société P.W Mining, en présence du ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba. La période d'exploitation n'a pas été définie mais il a été indiqué que la capacité de production est



Le ministre Pierre Oba (au milieu) assistant à la signature de l'accord entre deux sociétés de développer et d'exploiter le gisement de fer au mont Avima. C'est une carrière de mines à ciel ouvert située dans la forêt de Souanké. Il s'agit d'un minerai riche, qui n'a pas besoin

d'un traitement préalable, et qui peut être chargé directement dans un bateau, en direction des zones de consommation, parmi lesquelles, l'Europe et la Chine », a précisé le directeur des mines et de la géologie, Louis-Marie Djama.

Par rapport à l'éloignement du site avec le port de Pointe-Noire, les minerais à exploiter seront évacués via le port de Kribi, un port minéralier camerounais, situé à environ trois cents kilomètres de Souanké.

« Compte tenu des difficultés de transport pour l'acheminer vers le port de

Pointe-Noire, étant donné qu'il s'agit des volumes énormes de tonnes de fer, nous le ferons passer par le port minéralier de Kribi, situé au sud de Douala au Cameroun », a précisé le promoteur du projet Avima Fer, Mr Socrates.

S'exprimant à l'occasion, le ministre des Mines et de la géologie a salué l'aboutissement heureux de ce projet en gestation depuis 2003. Pierre Oba a souligné que sa mise en œuvre s'inscrit dans le cadre de la diversification économique.

Firmin Oyé

ALIMENTATION

Une nouvelle application de collecte des fonds pour les cantines scolaires

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé, le 8 août, une application de transfert de financement pour le soutien des cantines scolaires dans les établissements au Congo dénommée « share the meal » qui signifie partager le repas pour pouvoir venir en aide aux enfants.

Le transfert des fonds se fait par une application téléchargeable sur un smartphone ainsi que par des comptes téléphoniques, explique le représentant du PAM au Congo, Jean Martin Bauer.

Les canaux permettent de mobiliser des fonds afin de déployer un modèle original des cantines scolaires. L'objectif est d'atteindre environ une somme de cent quatre-vingts millions francs CFA, dont le programme a déjà atteint 75% de financement de contribution internationale. « Actuellement nous voulons utiliser les productions locales nécessaires pour les cantines avec les produits locaux tels que le manioc, le poisson, les légumes, les fruits, etc. dans les départements du Pool et de la Bouenza parce que depuis que les cantines scolaires ont été employées au Congo, elles ont utilisé les produits importés comme le riz », a déclaré le représentant du PAM.

Le directeur de l'alimentation scolaire au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Roch Bredin Bissala-Nkounkou, a souligné l'appui du gouvernement aux cantines scolaires. Selon lui, le Congo a financé ces cantines scolaires de 2001 à nos jours, ajoutant que la crise financière a permis de bénéficier de l'aide japonaise, brésilienne et américaine.

La chargée des programmes d'alimentation scolaire au PAM, Gisèle Ngalessami, a indiqué que l'innovation apportée dans les écoles à travers les cantines scolaires contribue à l'amélioration de l'apprentissage, la fréquentation, la croissance des enfants.

Par contre, au niveau de la communauté locale, elle favorise la production de l'économie diverse avec le renforcement des filières manioc et légumes, fruits et poissons.

Notons que le PAM appuie le programme alimentaire scolaire au Congo depuis les années 2015. Le but est de fournir un déjeuner quotidien aux écoliers dans les établissements. De 2018 à nos jours, trois cent soixante-neuf écoles ont bénéficié de l'appui du PAM dans sept départements du pays, soit avec soixante-treize mille élèves.

Lydie Gisèle Oko

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo crée son Fonds vert pour le climat

Le système national de l'économie verte a été institué à l'issue du Conseil des ministres, le 7 août, conformément aux directives de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale).

Le Fonds vert climat devrait permettre au pays de mobiliser les ressources financières, notamment au niveau local et auprès des partenaires extérieurs. Les contributions attendues vont servir à financer les projets liés à la conservation et à la protection de l'écosystème naturel.

La gestion du nouveau fonds est placée sous le pilotage du Premier ministre et appuyée par une coordination technique présidée par le ministre en charge de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, assisté des ministères sectoriels les plus impliqués dans la mise en œuvre de ce pro-

gramme.

Le gouvernement a indiqué que trente-quatre domaines économiques sont concernés par le processus en lien avec la politique environnementale de la CEEAC. « Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du système de l'économie verte en Afrique centrale, volet Congo », a souligné Thierry Mougalla, le porte-parole du gouvernement. Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) est l'un des partenaires qui accompagnent le Congo dans la mise en œuvre de ses projets en matière d'adaptation climatique et de réduction des gaz à effet de serre. Les partenaires onusiens ont qualifié le processus « capital » pour aider les communautés vulnérables à s'adapter aux impacts des changements climatiques.

En effet, depuis 2017, le Pnud soutient le pays dans l'identification et la formulation des projets à soumettre au bureau mondial du Fonds vert. Cet accompagnement a permis au Congo de réaliser des avancées importantes en matière de préparation de son dossier, via la création d'un cadre stratégique pour l'interaction avec le fonds et la sélection des entités d'exécution et via le développement d'un solide portefeuille initial de projets et programmes.

En rappel, la République du Congo avait ratifié en 2015 l'Accord de Paris sur le climat et s'était engagée en faveur des programmes d'adaptation climatique. Au retour, elle devrait bénéficier d'un appui financier à travers un mécanisme de financement international appelé « Fonds vert pour le climat ».

Fiacre Kombo

COOPÉRATION MILITAIRE

Un attaché de défense et neuf instructeurs chinois récompensés

Arrivés au terme de leur mission en République du Congo, l'attaché de défense près l'ambassade de Chine au Congo, le colonel supérieur Xiajun Fei, et neuf instructeurs militaires chinois ont été respectivement promus à titre exceptionnel, au grade d'officier pour le premier et, pour les autres, à celui de la médaille d'or et de la fraternité d'armes par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

La cérémonie de remise des insignes de distinction s'est déroulée le jeudi 8 août dans l'enceinte du ministère de la Défense nationale. Elle était placée sous la coordination du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin ; du général de division, chef d'état-major général des Forces armées congolaises, Guy Blanchard Okoi, ainsi que des membres du commandement militaire. Appréciant le geste du chef de l'Etat congolais, Xiajun Fei a reconnu que cet honneur n'est pas

seulement une récompense pour eux, mais traduit également la fraternité et l'amitié de l'armée congolaise vis-à-vis de l'armée chinoise, et témoigne de l'attachement de la partie congolaise à la coopération fraternelle qui lie les deux pays depuis longtemps.

A noter que la coopération entre la Chine et le Congo qui s'enracine dans l'histoire est pleine de vitalité. En effet, elle s'est traduite récemment par l'arrivée au Congo d'un groupe d'experts militaires chinois depuis l'an dernier pour une formation professionnelle à l'Académie militaire Marien-Ngouabi. En septembre prochain des stagiaires militaires congolais iront successivement en Chine en vue de poursuivre leurs études. Au-delà de cette cérémonie de décoration, dans l'après-midi, Charles Richard Mondjo a reçu dans son cabinet de travail l'ambassadeur de Russie au Congo, Valery Mikhailov, qui est allé faire ses adieux. Au cours de cette rencontre, les deux personnalités ont fait le point sur la coopération entre le Congo et la Russie.

Guillaume Ondzé

ROYAUME TÉKÉ

La Cour royale dément toute implication dans une correspondance adressée au chef de l'Etat

Réunie le 7 août à son siège à Mbé, une localité située à 150 kilomètres de Brazzaville dans le département du Pool-nord, la Cour royale a démenti dans une mise au point lue par l'un de ses membres, Patrice Mampielais, toute implication dans le courrier discourtois adressé au chef de l'Etat en date du 9 juillet dernier.

Signée par François N'Gueilinou, premier vassal ; la reine Ngaatsibi et Sa Majesté Auguste Nguempio, roi Makoko, cette mise au point royale stipule qu'il circule depuis quelque temps dans le pays, des documents séditeux, engageant prétendument le roi Makoko et la Cour royale en particulier, et la communauté téké en général. Il s'agit, entre autres, d'une lettre discourtoise adressée au président de la République, sous le numéro n°052-CR-CAB du 9 juillet 2019, demandant au chef de l'Etat de se rendre instamment à Mbé pour prendre connaissance d'une proposition de sortie de crise plus pertinente que l'accord signé récemment avec le Fonds monétaire international.

Pour la Cour royale, le caractère faux et subversif de cette correspondance est avéré, dès lors que : l'examen du cachet utilisé révèle clairement sa non-conformité au Sceau royal en usage pour les correspondances et autres documents soumis à la signature de Sa Majesté le roi Makoko ; une empreinte digitale a été apposée au bas de ladite lettre en lieu et place de la signature du roi Makoko, ce qui est totalement contraire à la pratique habituelle au terme de laquelle Sa Majesté se porte toujours garant des



contenus et de l'authenticité des documents émanant de sa personne ; les expressions contenues dans ce courrier, comme le produit intérieur brut, la dette intérieure, la dette extérieure, la croissance, le taux d'inflation, etc., ... dépassent de très loin le modeste niveau de notre maigre savoir de paysan. L'analyse présentée est fort éloignée de notre lecture qui, bien que profane, incite plutôt à la confiance et l'optimisme dans l'action entreprise par le chef de l'Etat en vue du redressement et de la relance de l'économie nationale ; la Cour royale ne dispose ni d'outils, ni de connaissances requises pour approcher ou maîtriser d'autres alternatives et initiatives susceptibles de conduire notre pays à la sortie de crise ; la Cour royale est une institution traditionnelle, de type socio-culturel. Elle se limite à cette dimension et entreprend ses activités dans ce seul et unique moule. Aussi, la Cour royale rappelle

que la Constitution du Congo garantit la liberté d'expression. Il y a divers acteurs et supports de communication, tels que les partis politiques, les associations et les organisations non gouvernementales, qui peuvent porter les opinions et les prises de position. « On peut passer par ces organisations pour saisir le chef de l'Etat, sans se cacher, de manière tout à fait lâche et irresponsable, derrière le roi. Même en tant que citoyen libre, tout Congolais à la possibilité de soumettre ses préoccupations ou de formuler directement ses propositions au président de la République, par le biais des circuits administratifs établis. Lorsque la Cour royale veut s'adresser au chef de l'Etat, elle emprunte des canaux appropriés pour son action. Ces dispositions participent de la respectabilité des institutions de la République, notamment de la présidence de la République qui est la clé de voûte de l'armature institutionnelle dans notre pays », stipule la déclaration.

Les membres de la Cour royale siégeant à Mbé

Au regard de ce qui précède, la Cour royale a dénoncé, avec la plus grande fermeté, ces pratiques éhontées qui portent atteinte à son honorabilité et à celle de ses membres. Elle a rappelé qu'elle a toujours œuvré pour la paix et la stabilité du pays. La Cour a rassuré le président de la République, chef de l'Etat, de son engagement inlassable dans la défense des idéaux et la consolidation des valeurs qui structurent l'âme du Congo. Enfin, la Cour royale invoque le « grand Nkwembali » pour que toute sa malédiction s'abatte, sans délai, sur ces professionnels du faux et autres fossoyeurs de la paix civile dans la cité et qu'ils subissent une sévère punition de leurs mânes.

Le mea-culpa du Prince Louis Nsalou

L'auteur de la lettre adressée au chef de l'Etat a présenté ses excuses au cours de cette rencontre. « Si tout homme est sujet

à l'erreur, il n'appartient qu'à l'insensé de persister dans cette posture. Pécher est certes humain mais défendre le péché est diabolique. S'être trompé une première fois, c'est fâcheux, la deuxième fois ne peut-être que l'expression de la stupidité, la troisième fois c'est une honte. Reconnaître son erreur est plutôt signe de prise de conscience et de responsabilité. En toute humilité, je reconnais ma faute. Je l'assume. Induit en erreur ou que je me sois trompé, je reconnais sincèrement le tort irrefutable et la profonde désolation causée par mes agissements », a-t-il déclaré.

Il a reconnu que l'acte a été commis par lui et sa réprobation est sans limites. « En me confessant de la sorte et loin de tout sentiment d'humiliation, j'espère en sortir grandi pour quitter à jamais ces instants funestes d'égarement et retrouver le droit chemin. Le courage que d'autres n'ont pu avoir de s'exprimer ainsi m'impose le devoir de demander pardon à la communauté téké en général et au roi en particulier. Le grand pardon, je le demande à Son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat. Parfois l'on pêche par naïveté tout en croyant bien faire avec la conviction de se rendre utile. Je supplie Son Excellence Denis Sassou N'Guesso en sa qualité de père de la nation de bien vouloir recevoir cette repentance et accepter ma quête d'absolution. »

Enfin, il a demandé à la Cour royale de le réhabiliter dans le cercle sacré de Nkwembali afin qu'il retrouve l'harmonie avec les mânes de ses ancêtres.

Bruno Okokana

MISS MAMA TOUBBY

Treize candidates pour une couronne

Après la tenue de la première édition, le 28 août 2017, le comité Miss Mama Toubby présidé par Caddy Bongo Longuele (promotrice de cette compétition de beauté), organise la deuxième édition de ladite élection prévue, le 9 août au Pavillon Joséphine à Poto-Poto dans le troisième arrondissement de Brazzaville.

Vingt-deux candidates ont pris le train au départ de cette compétition. Neuf d'entre elles ont été sanctionnées au cours du casting qui a eu lieu, le 19 juillet à Brazzaville. Sitôt après le manoir, les treize candidates retenues ont fait leur entrée en manoir (internet), le 21 juillet pour une télé-réalité qui a duré dix-huit jours.

« C'est pour une première fois qu'en République du Congo, il y ait une télé-réalité sur les miss. Outre cette télé-réalité, il est prévu également le vote des candidates par sms », a précisé la présidente du comité d'organisation, Miss Mama Toubby, Caddy Bongo Longuele. Ces treize candidates venant des différents départements du Congo vont se mettre aux prises pour arracher la couronne de l'élection de la femme ayant le plus de rondeurs. « J'ai lancé ce concept

pour valoriser la femme africaine avec ses rondeurs. Pour cette année, nous voulons faire plus en mettant les lauréates en valeur », a-t-elle ajouté.



Les treize candidates Miss Mama Toubby

Les treize candidates retenues

Pour être miss Mama Toubby, il faut remplir les critères suivants : être âgée entre 18 et 36 ans, mesurer au moins 1m70, avoir plus de 110 kg... Le casting a retenu les treize candidates répondant aux critères. Il s'agit de : Clara Kimbatsa (25 ans, 120 kg) ; Kelly Ehouily (30 ans, 145 kg) ; Lydie Bolemba (29 ans, 130 kg) ; Merveille Mampassi (25 ans, 140 kg) ; Mibelle Atsaboussa (25 ans, 134 kg) ; Juberte Djobalé (25 ans, 125 kg) ; Christina Moranga (29 ans, 135 kg) ; Mireille Ngoyi (42 ans, 140 kg) ; Adjanni Ngoma (33 ans, 130 kg) ; Dora Nguébé (28 ans, 130 kg) ; Thérèse Kimbatsa (27 ans, 135 kg) ; ...

Rappelons qu'outre les lauréates, toutes les candidates seront primées. Les responsables de ce comité se battront afin qu'après l'élection, ces candidates aient des emplois directs et indirects selon le profil de chacune.

B.Ok.

INTERVIEW.

Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah : « Je crois en l'avenir du théâtre congolais »

De retour de Stockholm en Suède où il a participé au festival de théâtre organisé par l'Institut international de théâtre (IIT) de Suède du 31 juillet au 2 août, Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, président du Centre Congo Brazza de l'IIT, a exprimé ses impressions dans cet entretien qu'il a accordé aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Président Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, vous avez représenté le Congo en Suède au festival de théâtre. Que peut-on retenir de votre périple en Scandinavie ?

Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah : En tant que président du Centre Congo Brazza de l'IIT, nous avons participé au festival de théâtre de Stockholm organisé par le Centre suédois de l'IIT. C'est un rendez vous de théâtre qui a réuni plusieurs pays du monde tels que les pays scandinaves (Norvège, Finlande, Suède), les Etats-Unis d'Amérique, la Russie. L'Afrique a été représentée à ce festival par l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Congo Brazzaville. Lors de ce festival, on a pu échanger avec les différents présidents de l'IIT présents et leurs représentants sur la vie du théâtre dans leurs différents pays. Notre curiosité a été de connaître comment se pratique le théâtre dans ces différents pays, comment les autres organisent

les festivals. La manière de jouer des acteurs a été également notre préoccupation lors de ce festival. Ainsi, on a vu jouer les troupes venues de San Francisco aux États-Unis mais aussi les compagnies de Suède et de Finlande. Je puis vous dire que nous avons vraiment appris des tas de choses.

LDB : Alors à vous entendre parler, la moisson a été abondante ?

YWLM : Effectivement, outre les représentations théâtrales, ce festival a été aussi un lieu de rencontres, d'échanges et de formation. Nous avons participé à l'atelier dénommé Body mouvement ou l'expression corporelle. Lors des échanges que nous avons eus avec les professionnels internationaux, ils ont été édifiés sur la pratique du théâtre dans notre pays et les différentes activités qui sont menées au sein de notre centre. Avec les présidents des différents centres et leurs représentants, nous avons pris des contacts et rempli notre car-



Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah en Suède/credit photo DR

net d'adresse. Des échanges qui, à l'avenir, seront porteurs dans les échanges entre les festivals d'ici et d'ailleurs, entre les troupes qu'on pourrait envoyer dans d'autres pays et les troupes qui pourraient venir chez nous. C'est donc cette organisation, cette diplomatie là que nous devons continuer à mener pour que ce que nous avons dit en parole soit concrétisé, pour qu'on voie que le Congo, avec notre centre, est bien intégré et travaille en vase communicant avec le partage des expériences dans le réseau mondial de l'IIT.

LDB : Président, sommes-nous en mesure de dire aujourd'hui, au regard de votre optimisme, que l'avenir du théâtre congolais s'annonce sous de bons auspices ?

YWLM : C'est le cas de le dire. En effet, en Scandinavie, les festivaliers ont apprécié la participation congolaise. Ils nous ont félicités d'avoir effectué ce long déplacement. C'était à la fois une curiosité et une surprise pour les scandinaves qui n'ont pas l'habitude d'échanger avec les artistes du monde francophone, leurs échanges étant plus réguliers avec les artistes de

l'espace anglophone. Ce que nous faisons au niveau du centre prouve que les choses bougent. C'est pourquoi nous disons à l'attention de tous les dramaturges, metteurs en scène, comédiens, acteurs, costumiers, régisseurs, directeurs de troupes et compagnies de nous rejoindre et d'adhérer au centre Congo Brazzaville de l'IIT. En effet, l'IIT qui a pour partenaire officiel l'Unesco est la plus grande organisation des arts de la scène et du spectacle. Il compte en son sein plus de cent pays affiliés. Ensemble, nous allons constituer comme une tour pour avoir une visibilité nationale et internationale et bénéficier ainsi des multiples opportunités offertes telles que les bourses de formation.

LDB : Et pour conclure ?

YWLM : Le 17 août, en marge du festival Kimoko, va se tenir au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard de Pointe-Noire l'assemblée générale annuelle du Centre Congo de l'IIT. À cet effet, nous invitons tous les artistes, toute la corporation dans l'art de Molière de venir participer à cette grande réunion.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



12^{ES} JEUX AFRICAINS 2019

Rabat déjà en effervescence

Le comité d'organisation des 12^{es} Jeux africains, prévus au Maroc du 19 au 31 août, a lancé le week-end dernier à Rabat, ville royale, la caravane visant la promotion desdits jeux. Celle-ci s'étendra jusqu'au 16 août et traversera plusieurs villes du pays avant ce grand rendez-vous sportif.

Quatre ans après les Jeux du cinquantenaire de Brazzaville, Rabat prend le relais à partir du 19 août. Déterminé à réussir l'organisation de cette messe sportive, le comité d'organisation a lancé une caravane mobile qui s'inscrit dans le cadre de son programme mis en place dont l'objectif est de faire connaître ce grand événement sportif auprès du grand public à travers les animations divertissantes, a indiqué, le directeur général de la 12^e édition, Abdellatif Abbad.

Emmenée par la mascotte des Jeux africains de Rabat (JAR), la caravane est composée de deux véhicules aménagés. Elle traversera

du 5 au 16 août les villes de Kénitra, Meknès, Fès, Nador, Oujda, Saidia, Al Hoceima, M'diq, Tanger, Asilah, Settat, Marrakech, Agadir, Essaouira, El Ouilidia, Safi et El Jadida dans le but de promouvoir les différentes disciplines sportives au programme de la compétition auprès du grand public à travers une animation musicale des jeux concours et la vente de produits dérivés. Les préparatifs lancés depuis plusieurs mois vont bon train notamment dans la mise à niveau des principales infrastructures sportives, s'est réjoui le comité d'organisation. De son côté, le président de l'Union des confédérations sportives africaines, Ahmed Nasser, a indiqué que cette caravane permettra de jeter la lumière sur cet événement sportif qui sera marqué par la participation de milliers d'athlètes engagés dans vingt-neuf disciplines dont dix-sept qualifiantes aux Jeux Olympiques de Tokyo.



Le comité d'organisation présente la mascotte des Jeux africains de Rabat 2019. DR

6500 athlètes attendus au Maroc

Tout en mettant en avant l'aspect fédérateur des Jeux africains qui représentent une compétition sportive multidisciplinaire visant à promouvoir le sport africain de haut niveau et à encourager les échanges culturels entre les pays du continent, M. Nasser a souligné l'importance de cette campagne de promotion mise en place afin de contribuer au succès de

ces jeux. Notons que la 12^e édition de JAR sera placée sous le haut patronage du roi Mohammed VI.

Ils se dérouleront simultanément à Rabat, Salé Temara, Casablanca, Benslimane et El Jadida avec la participation de près de six mille cinq cents athlètes.

Par ailleurs, le tirage au sort de l'épreuve de volley-ball a été effectué le lundi 6 août à Salé.

Les huit équipes masculines

engagées sont placées dans deux groupes de quatre. Le groupe A regroupe le Maroc, le Nigeria, l'Île Maurice et le Botswana. Le groupe B loge l'Algérie, l'Égypte, le Cap Vert et le Cameroun.

Chez les dames, le Maroc est logé dans le groupe A en compagnie du Botswana, de l'Île Maurice et du Nigeria tandis que le B est composé du Kenya, du Cameroun, du Sénégal et de l'Algérie.

Charlem Léa Itoua

SÉMINAIRE ADVENIR

Identités et management, à Pointe-Noire, au Congo

Dans le cadre de ses activités, l'association italienne Motus, en partenariat avec le RICE, Avutann, RITI et la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, organise une formation interculturelle au leadership en Afrique dans la capitale économique congolaise.

Programmé du 7 au 11 octobre prochains, l'atelier aura pour objectif d'explorer et comprendre le rôle de chacun, sa prise d'autorité et son leadership en le reliant à la pratique du management et aux éléments identitaires.

La spécificité d'une telle rencontre, estiment les organisateurs, réside dans le fait que « c'est un projet de découverte et un lieu de rencontre inédit au Congo, pour construire ensemble et mieux discerner la place propre de chaque participant dans les dynamiques de groupe ».

Pour ce projet, le thème sélectionné s'intitule : « Identité-Management-Afrique ». Le Réseau international des Congolais de l'étranger, interface présidée par Ambroise Fouti Loemba, en tant qu'institution de la diaspora, conduira ses partenaires européens au Congo.

Cette rencontre est ouverte aux directeurs/leaders d'entreprises, managers, cadres, chefs d'équipes ou de départements, collaborateurs aspirant à des fonctions de management, entrepreneurs et aux consultants.

Sur place à Pointe-Noire, durant cinq jours, ce séminaire innovant fera intervenir des consultants des quatre coins du monde et invitera à la rencontre des cadres et dirigeants d'Europe et d'Afrique pour un travail de groupe. Par la suite, chacun des apprenants pourra développer le travail en équipes, accroître son autorité et découvrir dans quel genre de leader il se reconnaît. En somme, le but des organisateurs consiste à former des séminaristes, en vue d'approfondir leurs propres connaissances des organisations et entreprendre la transformation de leur institution d'origine, afin que chacun d'eux soit armé des connaissances nécessaires pour les amener à transformer à leur tour les institutions.

Marie Alfred Ngoma

DEUXIÈME ÉDITION MISS VACANCES

Treize mannequins en lice

Le casting de sélection de Miss vacances a eu lieu, il y a quelques jours, en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres de Pointe-Noire.

Depuis sa première édition, l'élection Miss vacances s'est imposée comme l'un des plus grands concours de beauté du pays. Elle n'est pas seulement un concours de beauté mais également un moyen

de promotion. « Pour cette deuxième année, le comité entend mettre un accent sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille. Pour cela, une bourse d'études de trois ans en journalisme au Bénin sera remise à la

sélectionnées pour leur physique, leurs motivations et leur éloquence. Chacune d'elles va tout donner pour être sacrée miss vacances 2019 dans un mois.

Pour cela, elles devraient d'abord convaincre un jury composé de professionnels de la mode et de la beauté au cours d'une soirée exceptionnelle, en présence de quelques



Les jeunes filles pendant le casting. crédit photo DR

qui permet aux jeunes filles de poursuivre à la fois leurs études et leur rêve de mannequinat. Selon son organisatrice Ursula Goma, le concours Miss vacances vise à valoriser et promouvoir la jeune fille congolaise qui constitue un facteur essentiel et incontournable pour le développement du Congo. Elle a également indiqué que cette deu-

xième édition est innovante. « Pour cette deuxième année, le comité

entend mettre un accent sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille. Pour cela, une bourse d'études de trois ans en journalisme au Bénin sera remise à la gagnante », a-t-elle dit. Le casting de sélection a été ouvert à toutes les filles originaires des départements du pays et il a eu lieu en présence du directeur départemental des Arts et des Lettres qui, dans son mot de circonstance, n'a pas hésité à féliciter la promotrice et les mannequins. Ainsi, treize candidates âgées de 18 à 24 ans ont été

autorités locales.

Notons qu'après une précédente édition couronnée de succès, celle de cette année va mettre en compétition des jeunes filles venues des quartiers de Pointe-Noire et d'autres villes du pays. Il s'agit là d'un événement festif qui permet aux jeunes filles de passer un bon moment tout en découvrant l'univers de la mode.

Hugues Prosper Mabonzo

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

L'Etoile du Congo et l'AS Otoho commencent ce week-end leur campagne

Les Stelliens se sont déplacés en Egypte pour y affronter, le samedi, Pyramids FC en match aller des préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération. L'AS Otoho recevra, de son côté, le dimanche au stade Marien-Ngouabi d'Owando, le club sud-africain de Mamelodi Sundowns en Ligue africaine des champions.

La tâche s'annonce pas du tout aisée pour les représentants congolais qui ont l'obligation de passer ce cap, peu importe les adversaires qui se présentent devant eux. « *Pyramids est une grande équipe certes novice mais nous nous sommes préparés en conséquence. En plus, lorsque vous êtes en compétition africaine, il faut jouer contre les gros* », a déclaré Cédric Namitelamio, l'entraîneur de l'Etoile du Congo au terme de la double confrontation contre les Diabes noirs en demi-finale de la Coupe du Congo. Pyramids donnera les premiers éléments de réponse sur la forme de l'Etoile du Congo qui doit absolument briser le mythe face aux clubs nord africains.

Depuis 2015, les statistiques ne plaident pas en faveur des Stelliens. Lors de sa dernière participation en 2017, l'Etoile du Congo avait été éliminée en seizièmes de finale par la Jeunesse sportive de Kabylie d'Algérie. Les Stelliens avaient concédé un nul blanc à Brazzaville avant de s'incliner 0-1 en terre algérienne. En 2016 également cette fois-ci en Ligue africaine des champions, l'Etoile du Congo qui avait pourtant bien débuté face à Manga sport s'est inclinée en seizièmes de



L'Etoile du Congo a quitté Brazzaville pour l'Egypte/Adiac



L'AS Otoho attend les Mamelodi Sundowns/Adiac

finale, 2-4 en match retour, devant l'Entente sportive de Sétif après le nul d'un but partout à Brazzaville. À chaque fois les Stelliens s'inclinaient face à des équipes qui ont une longue expérience.

Cette saison, ils héritent d'une Pyramids qui découvre la compétition africaine pour la première fois. Les dirigeants de cette formation ont énormément investi pour frapper un

grand coup en commençant par les Congolais de l'Etoile du Congo. C'est un détail qui n'a pas échappé aux dirigeants de l'Etoile du Congo. Au niveau national, les Stelliens sont en pleine confiance. L'équipe s'est qualifiée pour la finale de la Coupe du Congo en éliminant les Diabes noirs en demi-finales (1-1 puis 3-2) puis la Jeunesse sportive de Talangai en quart (1-2 puis 1-0). Depuis la fin du

championnat jusqu'en demi-finale de la Coupe du Congo, l'Etoile du Congo a au moins marqué un but par match. Espérons que cette série se poursuive en Egypte.

Le dimanche, l'AS Otoho doit s'imposer devant les Mamelodi Sundowns avant d'effectuer le déplacement de l'Afrique du sud avec un avantage psychologique conséquent. L'équipe championne du Congo qui par-

ticipé à la compétition africaine pour la troisième fois d'affilée semble avoir tiré les leçons des précédentes participations pour aller cette fois le plus loin possible. Depuis qu'elle dispute la Coupe d'Afrique, cette équipe a toujours gagné ses premières sorties à domicile. La saison 2017-2018, Otoho avait battu le Mouloudia d'Alger 2-0 à Owando avant de chuter lourdement à Alger. Lors de la dernière saison, AS Otoho avait gagné sa qualification à domicile en battant Primeiro de Agosto 2-0 après avoir perdu à l'aller 2-4 à Luanda.

Le club qui a renouvelé son effectif n'a pas eu du temps pour travailler peut-être la cohésion. AS Otoho s'est qualifié pour la finale de la Coupe du Congo avec un effectif réduit de moins de quinze joueurs. Les nouvelles recrues ont suivi l'évolution de leur équipe de loin. Ce ne sera alors pas facile puisqu'en face, il y a les Mamelodi Sundowns, vainqueur de la Ligue des champions en 2016. Leur épopée avait débuté quand ils ont éliminé l'Athlétic club Léopards au tour préliminaire. Ce qui revient à dire que ce club connaît bien le football congolais.

L'AS Otoho et l'Etoile du Congo doivent mouiller le maillot pour reconquérir les deux autres places que le Congo a perdu pour les contre-performances de ses clubs. Lors des deux dernières éditions, le Cara avait atteint les quarts de finale de la Coupe de la Confédération. La saison qui a suivi, l'AS Otoho a échoué à la porte des quarts. Il faut cette fois franchir un palier.

James Golden Eloué

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS 2019

L'Espérance de Tunis rétablie dans ses droits

C'est désormais officiel. L'Espérance sportive de Tunis est la vainqueur de la dernière Ligue africaine des champions. La Confédération africaine de football l'a confirmé le 7 août.

« *Le Wydad athlétic club est perdant du match de la finale retour par forfait, une amende de cinquante mille dollars américains est imposée au club pour abandon du match et une autre de quinze mille dollars américains lui est infligée pour l'utilisation des fumigènes par les supporters* », souligne la décision.

Tenu en échec 1-1 en finale al-

ler de la Ligue des champions, le WAC alors mené 0-1 avait vu son égalisation invalidée par l'arbitre. L'assistance vidéo à l'arbitrage étant en panne, la contestation a duré plus de soixante minutes sans pourtant que le match se poursuive. C'est dans la confusion totale que la CAF avait remis le trophée à l'Espérance de Tunis avant de revenir sur sa décision le 5 juin à Paris.

La CAF avait affirmé que la finale retour de la Ligue des champions africaine entre l'Espérance de Tunis et le Wydad Casablanca serait rejouée sur

un terrain neutre et après la Coupe d'Afrique des nations 2019. Une décision qui n'avait pas fait l'unanimité des deux clubs, lesquels ont sollicité l'arbitrage du Tribunal arbitral du sport (TAS).

Le WAC demandait que la décision de la CAF soit annulée et remplacée par une décision mentionnant que le titre de vainqueur de la Ligue des Champions lui revienne et que la prime du vainqueur lui soit versée. L'Espérance de Tunis, quant à elle, exigeait que la décision de Paris soit annulée parce que le club a été déclá-

ré vainqueur de la compétition par les dirigeants de la CAF. La demande des Marocains a été rejetée par le TAS, lequel avait renvoyé aux organes compétents de la CAF les questions de la répétition du match retour de la finale et de la procédure disciplinaire. Le Jury de la CAF a décidé d'infliger au club Espérance sportive de Tunis une amende également de cinquante mille dollars américains pour non seulement l'usage de fumigènes et jets de projectiles mais aussi pour le comportement anti sportif.

« *Le club (Espérance) jouera*

ses deux prochains matches interclubs à domicile à huis clos pour usage excessif des fumigènes et pétards. Toutefois le jury a décidé de suspendre cette sanction à condition que le club ne soit pas coupable d'une telle infraction pour les douze prochains mois », souligne la décision du Jury disciplinaire. Le Jury a, par ailleurs, rappelé à l'ordre M. Mohamed Meddeb, le président de l'Espérance de Tunis, en lui infligeant une amende de vingt mille dollars américains pour son comportement anti sportif à l'encontre du président de la CAF.

J.G.E.